Incident de sécurité : Base de données IFAPME

Date

05 octobre 2026

Chers utilisateurs,

Des articles de presse ont été publiés ces 4 et 5 octobre 2026. Ces derniers mentionnent un piratage informatique subi par l'IFAPME et révèlent une fuite de données survenue en février 2026. Il est important de préciser qu'**il ne s'agit pas d'un nouvel incident.**

En février dernier, des accès non autorisés ont été constatés sur une des applications informatiques de **l'IFAPME**. Ce dernier **a immédiatement pris l'ensemble des dispositions indispensables en révoquant tout accès à la base de données concernée, en prévenant les autorités compétentes**, à savoir l'APD (Autorité de protection des données *(https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen)*) et le CCB (Centre de cybersécurité Belgique *(https://ccb.belgium.be/fr)*). Selon les procédures obligatoires, un mail individuel a été envoyé aux personnes potentiellement identifiées comme concernées. Le fonctionnement de l'IFAPME et l'organisation des formations n'ont pas été impactés par cet incident.

Suite à de nouvelles informations portées à sa connaissance, **l'IFAPME va adresser un mail individuel à toutes les personnes potentiellement concernées pour inviter tout un chacun à faire preuve de vigilance** à l'égard de sollicitations inhabituelles par téléphone, courrier électronique ou tout autre canal de communication, demandant des informations personnelles, financières ou autres.

A ce stade, l'IFAPME ne dispose pas d'éléments permettant de confirmer l'étendue des données concernées.

L'IFAPME réaffirme son engagement en matière de protection des données et de cybersécurité et poursuit toute action indispensable afin de garantir la sécurité des informations qui lui sont confiées.

Pour toute question, vous pouvez contacter l'IFAPME via l'adresse incidents@ifapme.be. Une réponse vous sera fournie dans les meilleurs délais.

Date de la communication : 5/10/2026